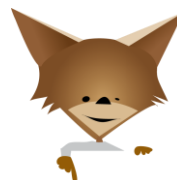


Objectifs de la formation	<p>L'acteur PRAP doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement ▪ Observer et analyser sa situation de travail, en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ▪ Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention <p style="text-align: center;">ETRE ACTEUR DE LA PREVENTION ET FORCE DE PROPOSITION</p>
Public Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sans prérequis ▪ Tout salarié (employé, opérateur, personnel encadrant) des secteurs : Industrie, BTP, Commerce et Activités de bureau, ... ▪ 10 personnes maximum
Durée	2 jours en présentiel, soit 14 heures au minimum pour le secteur IBC
Méthodes et Moyens pédagogiques	<p>Stage participatif avec alternance de cours à méthode interrogative et exercices pratiques. Formation action</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposés et apports de connaissances, par vidéo-projection, support photo, chasses aux risques tutoprev, analyse de poste, Films INRS ▪ Etude cas en utilisant des d'outils d'analyse (vidéo et situation réelle en atelier) ▪ Démonstration pratique, par apprentissage des gestes (charges : caisse avec poignées, caisse sans poignée, charges en lien avec l'activité de l'entreprise, etc.) ▪ Mise en situation qui correspond au plus proche à des situations réelles de travail de l'activité du salarié <p>Méthodes et exercices permettant de créer des liens entre le poste de travail et la formation dispensée.</p> <p>Chaque compétence sera évaluée par différentes méthodes (questionnement oral, QCM, exercices par groupe ou par sous-groupe...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise d'un memento INRS reprenant l'essentiel de la formation ED7201 ▪ Intégration de documents internes fournis par l'entreprise : Document Unique EvRP, fiche de remontée d'informations, AT/MP de l'entreprise, fiche d'entreprise du Service de santé au travail, ...
Modalité d'évaluation des acquis	<p>Au cours de la session, l'acteur PRAP est évalué sur la base d'études de cas, questionnement, sous forme d'évaluations formatives.</p> <p>En fin de session, l'acteur PRAP est évalué, par observation et analyse d'une situation de travail. Cette évaluation certificative répond à des critères définis par l'INRS dans le référentiel de formation PRAP, par le biais d'une grille de certification.</p> <p>Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP.</p> <p>La validation de ce certificat est fixée à 2 ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) d'une journée tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.</p> <p>Nota : En cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation de la formation est nécessaire.</p>
Référencement	<p>L'action de formation est encadrée par un organisme habilité nationalement par l'INRS et partenaire de la CARSAT Bourgogne-Franche-Comté,</p> <p>La formation est animée par un formateur PRAP certifié par le réseau Prévention, ayant validé ses bases en prévention et à jour de sa formation continue.</p>
Organisation	<p>Préalablement, le formateur collecte des données sur la réalité des AT/MP survenus dans l'entreprise ou l'établissement et dans la branche d'activité par le biais d'un pré-projet : afin de s'appuyer sur l'engagement de l'entreprise dans la démarche de prévention (bonnes pratiques et valeurs essentielles), connaître les principaux risques de l'entreprise.</p> <p>Ces éléments lui permettent d'identifier les actions de prévention mises en place dans l'entreprise et les différents acteurs de la prévention, d'animer une formation en lien avec le travail quotidien de l'acteur PRAP, en prenant connaissance des aides à la manutention disponibles dans l'établissement</p>



CONTENU

1^{er} journée

Présentation des objectifs du programme, de la formation dans la démarche de Prévention de l'entreprise

- Objectifs formation
- La Démarche PRAP

Comprendre l'intérêt de la prévention

- Les différents enjeux pour l'entreprise Indicateurs de santé au travail
 - L'accident du travail et la maladie professionnelle (définitions, coûts)
 - Statistiques CNAMTS/Entreprise (CTN) liées à l'activité physique, autres statistiques
- La démarche de prévention
- Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

→ Intégration des statistiques de l'établissement ou dans la profession
→ Intégration de la démarche prévention de l'établissement



Connaitre les risques de son métier

- Notion de danger et risque, situation dangereuse, dommage
- Prévention, prévention, protection et réparation (dont 9 Principes Généraux de Prévention)
- Risques professionnels du métier et leurs effets induits

Appréhender les principaux éléments de l'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et conséquences sur la santé

- Notion d'anatomie (mécanique humaine), de physiologie et de pathologie
- Squelette, musculature, tendon, ligament, membres supérieurs et inférieurs, colonne vertébrale
- TMS
- Facteurs biomécaniques, individuels, environnementaux et psychosociaux
- Travail statique, dynamique
- Zones de mobilités articulaires

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- Qu'est-ce qu'une situation de travail ?
- L'observation et l'analyse d'une situation de travail
- Les déterminants de l'activité physique, sollicitations
- Description de son activité (I TA MA MI)
 - Décrire par des faits (sans interprétation ni jugement)
 - Comprendre en analysant (quand et pourquoi)
- Application des méthodes d'analyse en remplissant avec un exemple type (Emilie, ou BTP, administratif, ou autre)

2^{ème} journée : Réactivation mémoire de la première journée par un QCM

TERRAIN ou retour de Pratique :

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Application des méthodes d'analyse et étude de cas sur le terrain (poste de travail réel)
Description de l'activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé

Proposer des idées d'amélioration de sa situation de travail

- Réglementation et principes généraux de prévention
- Pistes d'amélioration sont d'ordre technique, organisationnel et personnel-humain (TOP-TOH)
- Critères de choix
- Recherches de pistes d'amélioration des conditions de travail

Faire remonter l'information aux personnes concernées

- Acteurs concernés
- Modes de communication et remontée d'information en vigueur dans l'entreprise

→ Intégration de la procédure interne de remontée d'informations, des acteurs de la prévention en interne



TERRAIN ou PRATIQUE SALLE -Technique gestuelle : se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

- Protocole « réfléchir avant d'agir »
- Principes de base pour le port de charges (sur différents objets standards)
- Application sur différents objets standards et de l'entreprise
- Aides techniques

Evaluation certificative finale de formation

Clôture et bilan

L'action de formation sera clôturée par un questionnaire de satisfaction

Remarque :

Nota : Les stagiaires devront s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de travail, pour la partie pratique, ils devront être en tenue souple et adaptée (pantalon-chaussures fermées)